

Pour avoir consommé, le gouvernement débourse près de 4 milliards de francs

Dossier de la rédaction de H2o
December 2013

L'État congolais veut rompre avec les anciennes habitudes et vient d'honorer une grande partie de factures relatives à la consommation d'eau potable et d'énergie électrique, soit au total 3,8 milliards de francs congolais. Ce montant représente la consommation de plusieurs années par des instances officielles. Cette information a été rendue publique le jeudi 14 novembre 2013 par le ministre de l'Énergie aux Finances, Patrice Kitebi Kibol M'vul. Il l'a fait savoir sur les ondes de radio Okapi en guise de réponse à l'ONG "La Voix des sans voix", qui accusait le gouvernement d'insolvabilité vis-à-vis de certaines entreprises et établissements publics.

Pour le ministre de l'Énergie aux Finances, le gouvernement s'est engagé à s'acquitter de manière régulière de ses dettes restantes auprès de la Régie de distribution d'eau (REGIDESO) ainsi qu'auprès de la Société nationale d'électricité (SNEL). Patrice Kitebi a, par la même occasion, avancé les raisons qui ont justifié le retard enregistré avant le paiement de ces créances. "On a longtemps travaillé à cause des pesanteurs à mettre en place par le cabinet d'assistance technique qui nous aide à améliorer la gestion, notamment celle du recouvrement", s'est-il justifié. Au niveau de la REGIDESO, il reste le quart des factures à payer. Aussi, selon le ministre Kitebi, si le recouvrement est correctement assuré auprès des consommateurs, une bonne partie des problèmes de la régie sera résolue.

Le ministre estime aussi que les entreprises et services de l'État sont confrontés à un sérieux problème de gouvernance. Il y a quelques années, les deux entreprises ont pu être sauvées par un financement de Banque mondiale et de la Banque africaine de développement à hauteur de 43 millions de dollars EU. "Il se trouve malheureusement, a-t-il précisé, que l'utilisation de ces fonds n'a pas toujours répondu aux priorités, car pendant cette période, les entreprises ont continué à accumuler des arriérés de salaires de leurs personnels, notamment ceux de l'arrière-pays." Le ministre des Finances a, par la même occasion, appelé les syndicats à œuvrer pour une meilleure gouvernance des entreprises.

Olivier Kaforo, Le Potentiel (Kinshasa) - AllAfrica 16-11-2013